**La lettre 54**

*e!*

***de l’association Ethique et Investissement***

 ***Juillet 2021***

**EDITO**

**Sommaire**

**E D I T O**

**■ La colloque de Mai - « La DSE comme stratégie d’investissement »**

**■ Les Ateliers Ethiques**

**■ Le Groupe Congrégation**

**■ L’évolution du CA de E&I**

**■ Un partenariat avec un acteur Québécois : le RRSE**

**C A L E N D R I E R**

Mardi 10 Novembre 2021 matin : groupe congrégation

Mercredi 20 Octobre 2021 après midi - Atelier éthique

Colloque : « Pour une écologie verte ou humaine ? » - date à fixer entre mi-Novembre et mi-décembre

**Rassembler les chrétiens pour une finance plus engagée**

Depuis l’AG de novembre 2020 qui a validé le plan à 3 ans, l’Association a conduit un certain nombre de travaux retracé dans les pages qui suivent.

Par ailleurs au cours du colloque du 10 mai intitulé « la Doctrine Sociale de l’Eglise comme stratégie d’investissement », plusieurs voix se sont élevées pour souhaiter qu’Ethique et Investissement, complète sa raison d’être – un lieu de réflexion, de débat et de formation sur l’éthique des placements financiers, en se positionnant plus qu’actuellement comme rassembleur des acteurs de la finance chrétienne en vue de porter une voix de l’Eglise.

Les questions qui sont au cœur de la raison d’être de l’Association, ne trouvent pas de réponses toutes faites dans les textes d’Eglise, elles doivent être débattues tant pour permettre à chacun de procéder à un discernement éclairé que pour permettre l’émergence d’une éthique collective des placements financiers. Ces débats doivent se dérouler dans un cadre ouvert, réunissant des sensibilités différentes en s’appuyant sur des bases doctrinales solides et sur les réalités économiques du moment.

A l’image de ce qui se vit parfois dans le monde protestant, il a paru souhaitable de substituer progressivement, à de multiples débats internes à telle ou telle communauté, des débats plus collectifs. Une mutualisation ordonnée des échanges est plus enrichissante pour tous.

Ces débats, devraient conduire à l’émergence de positions, de préférence collectives, à tenir vis-à-vis des acteurs de la finance donnant ainsi à chacun, l’opportunité de passer de l’état de spectateur désabusé de la vie économique à l’état d’acteur engagé dans la défense de la vie humaine et de l’environnement.

Voilà, avec ces propositions, un bon sujet de débat pour la CA d’Ethique et Investissement, nous en reparlerons en temps utile.

Geoffroy de Vienne, Président

***geoffroy.devienne@sfr.fr***

* **Le colloque du 10 Mai 2021**

«La Doctrine Sociale de l’Eglise comme stratégie d’investissement, voilà le thème qui a rassemblé environ 120 personnes au colloque organisé par Ethique et Investissement en partenariat avec le CERAS .

Après une brève présentation par Alix d’Hautefeuille (Amadéis) des grands principes de la Doctrine Sociale de l’Eglise (DSE) et des différents fonds d’investissement qui s’y réfèrent, Marcel Rémon (Jésuite) a animé le débat des deux tables rondes.

Nous avons donné la parole à quatre investisseurs chrétiens afin de les faire dialoguer sur leur lecture de la doctrine sociale de l’Eglise (DSE) et ainsi mettre en évidence la variété des points de vue concernant l’éthique des placements dans le monde chrétien.

La première a fait débattre Jean Paul Marsaud (Frères de la charité) et Pierre Coté (Jésuite), tous deux économes de leur congrégation, autour des décisions d’exclusion d’une entreprise de l’univers d’investissement : faut-il automatiquement exclure une entreprise dont le comportement social, environnemental et de gouvernance ne satisfait pas totalement les exigences éthiques de l’investisseur ? Les deux intervenants sont tombés d’accord pour privilégier le dialogue avec les entreprises lorsque c’est possible notamment via le partenariat dont ils disposent chacun avec des structures des professionnels de l’analyses extra financière et de l’engagement (Aequo et Ethifinance). Cette convergence sur la nécessité du dialogue n’a cependant pas masqué le fait que la seule lecture de la DSE pouvait conduire à une variété de point de vue.

Dans un deuxième temps, Laurence Loubière (La Xavière) et Antoine de Salins (Fondation Notre Dame) ont été interrogés sur leur rapport au rendement en tant que responsable de la gestion des actifs qui leurs sont « confiés ». Il est clairement apparu que la recherche permanente d’un équilibre conforme au mandat reçu, entre le risque et le rendement financier exprimé en euros ou extra-financier exprimé en impacts sociaux et environnementaux, est au cœur de leur préoccupation.

En conclusion la mise en œuvre de la DSE en tant que stratégie d’investissement ne peut se faire sans dialogue, dialogue avec les entreprises d’un côté tant pour les comprendre que pour les faire évoluer et dialogue avec les mandants de l’autre en vue d’une mise en œuvre fidèle du mandat de gestion reçu.

* **Les ateliers éthiques**

La Doctrine Sociale de l’Eglise regroupe un certain nombre de principes, quels sont-ils ? comment peuvent-ils s’appliquer à nos investissements ? tel est le fil directeur actuel des « ateliers éthique » organisés par E&I.

Lors de la réunion du 4 mars nos échanges se sont organisés autour de la question : « La finance en elle-même serait-elle un bien commun ? »

Lors de la réunion du 16 Juin nous avons réfléchi à la question suivante : « Y a-t-il une contradiction entre destination universelle des biens et propriété privée ? »Ces ateliers sont une occasion de dialogue où on ne cherche pas à prendre le dessus, où personne ne se renie mais plutôt où l’on cherche à construire ensemble quelque chose d’autre, différent ou non de la position de départ. Ce ne doit pas être une confrontation de vérités, mais une recherche ensemble, de vérité » (Lettre des Evêques de France en 2016 : retrouver le sens du politique).

* **Le groupe congrégation**

Le groupe congrégation en tant que lieux d’échanges entre économe de congrégations sur la gestion des placements financiers, s’est réuni deux fois en 2021. Lors de la réunion du 14 janvier, le groupe a mieux cerné les questions devant être soumises à débat lors des prochaines réunions. La réunion du 1° Juin a traité de : « Le rapport à la providence et au prophétisme de la vie religieuse »

* **L’évolution du conseil d’administration de E&I**

L ors de l’Assemblée Générale de l’association le 7 avril 2021, le conseil d’administration a sensiblement évolué. Les mandats d’administrateurs de Martial Cozette, Jacques Terray, Chantal Duchesne et Thérèse Van de Weghe ont touché à leur fin. Nous les remercions pour leur implication et le travail fourni pendant toutes ces années.

Ces départs se sont accompagnés de l’arrivée de quatre nouveaux administrateurs pour un mandat de trois ans. Murielle Hermellin et Olivier Johanet nous rejoignent. L’expérience qu’ils retirent depuis de nombreuses années d’une confrontations quotidiennes aux réalités d’une « gestion responsable » d’actifs financiers, nous sera précieuse. Pierre Henri Leroy, aujourd’hui retraité libre de tout engagement, fondateur en 1995 et président de PROXINVEST, une société de conseil centrée sur les questions de gouvernance des entreprises et de votes en AG, a acquis une expérience dont l’apport sera précieux pour E&I. Enfin, Sœur Marie Thérèse Thibaut, en tant qu’économe provinciale de la congrégation des Sœurs de l’Enfant Jésus Nicolas Barré, apporte son expérience de gestion des actifs financiers d’une congrégation dans une perspective chrétienne.

Pour retrouver la liste complète des administrateurs, [voici le lien vers notre site.](http://www.ethinvest.asso.fr/80_p_52082/vie-associative.html)

A la suite de cette assemblée générale, le conseil d’administration a élu le bureau qui se compose :

* Geoffroy de Vienne, président
* Pierre Arquié, secrétaire
* Pierre Henri Leroy, trésorier

Nous accueillons également Bernard Viallatoux en tant que comptable.

* **Vers un partenariat avec le RRSE**

Ethique et Investissement a signé un partenariat avec le Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (RRSE) en juin 2020. Le RRSE est un regroupement de congrégations religieuses qui œuvrent pour l’éthique des placements financiers au Canada francophone. En partenariat avec Batirente, une caisse de retraite canadienne, le RRSE a fondé Aequo une société de conseil chargée de concrétiser les politiques d’engagement actionnarial des investisseurs, notamment religieux.

Ce partenariat s’est noué avec pour objectifs partagés:

* De mutualiser nos forces pour mieux promouvoir un investissement responsable reposant sur des bases chrétiennes.
* D’avoir un ancrage plus international afin d’identifier et connaitre les pratiques de l’investissement responsable tant en Amérique du Nord qu’en Europe
* De partager les bonnes pratiques en matière d’organisation de nos associations respectives

Comme réalisation concrète récente, nous pouvons citer l’intervention d’un jésuite canadien lors de notre dernier colloque ainsi que la publication par E&I, d’un article sur la crise Ouighours basé sur les travaux du RRSE.

* **CALENDRIER**

### Les formations

*Pour les économes, leurs adjoint(e)s, supérieur(e)s des Congrégations religieuses…*

**Gestion des placements financiers**

Date précisée à la rentrée 2021

■

### Groupe Congrégations

**Prochaine réunion :** 10 novembre 2021 (10h30-12h30)

Contact : *christiane.vanvincq@xavieres.org*

■

Atelier Ethique

**Prochaine atelier :** 20 octobre 2021 (15h30 -17h30)

Contact : laure.peronnin*@ethinvest.asso.fr*

■

Evènement

**Pour une écologie verte ou humaine ?**

Entre le 15 novembre et le 15 décembre – date plus précise à confirmer

*Les lieux de ces rencontres seront précisés au moment des inscriptions*

Association ÉTHIQUE et INVESTISSEMENT : 27 rue de Maubeuge 75009 Paris - tél : 09 71 27 99 32

*Président : Geoffroy de Vienne – Trésorier : Pierre Henri Leroy - Secrétaire : Pierre Arquié*

info@ethinvest.asso.fr - www.ethinvest.asso.fr